

REGION MARITIME



Commune des Lacs 1

Aného
Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo

1951-2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO

Standard : (+228) 70 52 67 67

www.lacs1.mairie.tg

contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Fédération
des Communes du TOGO
(F.C.T.)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F.)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT- SBT)

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE DE LA
DECENTRALISATION ET DE LA
CHEFFERIE COUTUMIERE

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

CELLULE COMMUNICATION

N° 015 /2025/MATDCC/RM/PL/CL1-CAB-SC

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune Lacs 1 informe la population que des plants de fleurs sont mis à leur disposition à la Mairie.

Les personnes désireuses de planter des fleurs dans leurs habitations, quartiers ou espaces communautaires sont invités à se rapprocher du bureau espace vert de la mairie pour se procurer gratuitement les plants disponibles.

Le Maire rappelle à la population qu'il est formellement interdit de couper les fleurs ou les arbres pour aller les replanter. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par les textes.

Le Maire compte sur l'engagement de tous pour faire de notre commune un espace plus vert, plus agréable à vivre.

Pour toutes informations complémentaires veuillez joindre le numéro suivant: +228 92 91 33 97.

Fait à Aného, le 04 Août 2025



Le Maire

Me Alexis John C.D. AQUEREBURU